



SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Jolivent
Mardi 27 janvier 2026 à 19h
En TEAMS
PROCÈS-VERBAL

Présences : Johanne Rousseau, Sophie Cayouette, Chantal Forcier, Stéphanie Lemieux, Sylvain Désilets, Audrey D'Amato, Nathalie Thériault, Manuel Loigeret, Émilie Lapalme, Élise de Castro Hilmann, Audrey Proulx et Claudia Gilbert (substitut parent)

	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF	
1.	Constat du quorum et ouverture de l'assemblée Ouverture de la rencontre sur TEAMS à 19h12	Présidente	5 min.	Constat	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour Madame Élise de Castro Hilmann demande d'ajouter un point à l'ordre du jour pour présenter un superbe projet. Ce sujet sera abordé au point 7.2. Proposé Élise de Castro Hilmann par et adopté à l'unanimité CÉ 2025-2026 21			Adoption	
Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2025 Proposé par Stéphanie Lemieux et adopté à l'unanimité CÉ 2025-2026 22				Présidente Direction	5 min.
3.	3.1 Suivi au procès-verbal Suivi du point 5.3 : Madame Johanne Rousseau informe que la conférence de M. Richard Robillard, initialement prévue pour l'ensemble des parents du secteur de Beloeil, doit être annulée en raison de problèmes de santé. Une solution de remplacement a été trouvée : la Boite@Psy, une équipe de psychologues de la Rive-Nord, pourrait offrir une conférence aux familles. Les directions du secteur ont retenu la présentation intitulée « L'anxiété – Trucs et stratégies pour la prévenir et la contrer ». Cette conférence serait offerte à l'école Le Tournesol au mois d'avril (date à confirmer). Les frais s'élèvent à 2 500 \$ plus taxes , et chaque école contribuera au coût selon le prorata du nombre d'élèves.				
	3.2 Correspondance Aucune correspondance				
	Parole au public Un parent a demandé d'assister à la rencontre de ce soir, mais nous remarquons qu'il n'est pas branché même s'il a reçu l'invitation et le lien TEAMS par courriel.		5 min.		
Points de décision (adoption et/ ou approbation)					
5.	5.1 Grille-matière 2026-2027 Madame Johanne Rousseau présente la grille-matière 2026-2027, laquelle a été adoptée à l'unanimité par l'ensemble des enseignants de l'école Jolivent.	Direction	30 min.	Approbation	



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	Le seul ajustement pour la prochaine année scolaire concerne les périodes de spécialistes au préscolaire. Les élèves bénéficieront désormais de 30 minutes d'éducation physique et à la santé ainsi que de 30 minutes de musique par semaine, plutôt que des 60 minutes d'éducation physique prévues auparavant. Madame Rousseau souligne que ce changement pourrait entraîner une révision de l'attribution des locaux. Plusieurs options sont actuellement à l'étude. Proposé par Nathalie Thériault et approuvé à l'unanimité CÉ 2025-2026 23			
	5.2 Planification des contenus obligatoire Madame Johanne Rousseau présente la planification détaillée et le suivi des contenus obligatoires au primaire. Ce document regroupe l'ensemble des contenus à enseigner au primaire qui ne figurent pas directement dans le Programme de formation de l'école québécoise. On y retrouve notamment les contenus liés à l'orientation scolaire et professionnelle pour les élèves du 3e cycle, ainsi que ceux concernant le développement des compétences personnelles et sociales pour le préscolaire et le primaire. Cette planification précise qui est responsable de la transmission des contenus, à quel moment ils sont abordés et par quels moyens ils sont enseignés. On constate également que la répartition des contenus entre les différents niveaux a déjà été effectuée au préalable. En conclusion, cette planification constitue un outil structurant qui assure une vision d'ensemble, une cohérence dans la progression des contenus et une répartition claire des responsabilités au sein de l'équipe-école. Elle facilitera le suivi, la continuité des apprentissages et l'harmonisation des pratiques pour l'année scolaire à venir. Proposé par Émilie Lapalme et approuvé à l'unanimité CÉ 2025-2026 24	Direction		
	5.3 Présentation des changements au mode de vie Madame Johanne Rousseau présente la version la plus récente du mode de vie de l'école Jolivent. Habituellement, ces ajustements sont soumis plus tôt dans l'année scolaire au conseil d'établissement, mais l'équipe-école attendait la publication de la dernière directive ministérielle concernant le vouvoiement avant d'apporter les modifications finales au document. Voici les ajouts et modifications : - Des précisions ont été apportées à la règle 1.1 : Depuis le 1er janvier 2026, les élèves doivent vouvoyer le personnel de l'école et utiliser le titre <i>madame</i> ou <i>monsieur</i> lorsqu'ils s'adressent à eux. - La règle 3.3 a été modifiée. Les élèves doivent maintenant prendre leur rang et se déplacer en silence au son de la cloche. - Les duels ne sont plus acceptés sur la cour de récréation. - En tout temps, l'élève doit obligatoirement être habillé avec son manteau d'hiver, son pantalon de neige, sa tuque, ses mitaines / gants et ses bottes de neige, sauf avis contraire de LA DIRECTION. Madame Audrey Proulx demande que soit précisé, à ce point, que les habits de neige d'une pièce sont acceptés. Madame Johanne Rousseau fera l'ajout avant de transmettre à tous les parents de	Direction		



SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
l'école cette nouvelle version du mode de vie. Ce qui sera fait lors de la parution mensuelle du mois de février. Madame Sophie Cayouette souhaite savoir comment sera géré le non-respect du vouvoiement et s'il y aura des conséquences prévues. La direction précise que, pour le moment, l'approche privilégiée demeure éducative : les élèves sont invités à se reprendre lorsqu'ils n'emploient pas le vouvoiement. Afin d'encourager les élèves à respecter la consigne du silence lors de la prise des rangs, madame Johanne Rousseau explique qu'un système d'étoiles a été mis en place. Chaque groupe obtient une étoile lorsque le rang demeure silencieux à l'extérieur et durant le déplacement, ainsi qu'une seconde étoile lorsque les élèves se déshabillent en silence à leur arrivée. À la fin du mois, les groupes qui auront réussi à accumuler 75% des étoiles auront accès à la période récompense. Pour le mois de février, un objectif de 80 % d'étoiles devra être atteint par chaque groupe afin d'avoir accès à la période de récompense. Afin de soutenir les élèves dans l'adoption de cette nouvelle pratique, les enseignant(e)s se déplacent à l'extérieur à chaque récréation pour venir chercher leur rang. L'équipe-école travaille conjointement à l'enseignement et au renforcement des comportements attendus. Pour les élèves pour qui le respect de cette consigne demeure plus difficile, des pratiques de rang seront organisées chaque après-midi à l'extérieur. Madame Claudia Gilbert et madame Audrey Proulx expriment des préoccupations concernant cette pratique. Madame Audrey D'Amato, psychoéducatrice de l'école, précise qu'il s'agit d'une conséquence logique et éducative lorsque la consigne n'est pas respectée. Le personnel de l'école indique aux parents que ce changement favorise un climat plus calme dans l'établissement. Les élèves entrent en classe davantage apaisés et une diminution des situations de gestion de conflits est également observée. Madame Élise de Castro Hilmann soulève une question concernant la division de la cour de récréation en trois zones depuis le retour du congé des Fêtes. Elle mentionne que certains enfants expriment leur déception de ne plus pouvoir aller rejoindre des ami(e)s qui ne sont pas dans le même cycle qu'eux. La directrice explique que l'équipe-école a instauré ce mode de fonctionnement pour la période hivernale afin de réduire le nombre de conflits et de prévenir certaines situations de manipulation observées entre des élèves plus âgés et plus jeunes présentant des comportements inappropriés. Elle souligne que cette organisation de la cour n'est pas parfaite, mais que l'école cherche la solution la plus adaptée pour l'ensemble des élèves. Elle précise également que l'espace des ballon-poires demeure accessible à tous lors des récréations, ce qui constitue un lieu où les élèves peuvent retrouver des ami(e)s de différents cycles. La directrice ajoute qu'avec l'arrivée du printemps, des ajustements seront effectués, puisque la cour ne fonctionne pas de la même façon à cette période de l'année : les terrains de jeux sont alors accessibles sur l'ensemble du site, ce qui entraîne une organisation différente des espaces et de la circulation des élèves. Madame Élise de Castro Hilmann exprime le souhait que les parents puissent être associés aux discussions entourant certains changements. Madame Johanne Rousseau rappelle que la gestion de la cour d'école relève de l'équipe-école, tout en soulignant que les commentaires formulés par les parents ce soir contribueront à alimenter les prochaines réflexions du comité bien-être.			



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	Proposé par Sylvain Désilet et approuvé à l'unanimité CÉ 2025-2026 25			
6.	Points d'échange et d'information	Direction	40 min.	Information
	6.1 Inscription 2026-2027 Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 auront lieu du 2 au 13 février 2026. Plusieurs communications seront transmises par le CSSP à ce sujet. Par la suite, l'école effectuera des rappels auprès des parents n'ayant pas encore complété l'inscription de leur enfant. Madame Johanne Rousseau souligne l'importance de respecter cette période d'inscription. Après la date limite, les inscriptions reçues seront considérées comme tardives et, advenant un surplus d'élèves, ces dossiers pourraient être parmi les premiers à être redirigés vers une autre école du secteur.			
	6.2 Dictée de la direction La dictée de la direction se tiendra durant la semaine du 16 au 20 mars 2026. L'information détaillée sera transmise aux parents au retour de la relâche. La plateforme « La fabrique à projets » sera de nouveau utilisée pour la collecte des fonds. Les sommes amassées seront versées au fonds à destination spéciale dédié à l'aménagement de la cour de récréation.			
	6.3 Semaine de la persévérance Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, qui se dérouleront du 16 au 20 février, l'équipe-école a préparé différentes activités thématiques. Les parents recevront l'information la semaine précédant l'événement. Une journée « habillé en vert » est notamment prévue, en lien avec le ruban vert symbolisant la persévérance scolaire. Le 16 février, tous les élèves seront rassemblés au gymnase pour une courte cérémonie lors de laquelle un élève par classe recevra un méritas de la persévérance scolaire, accompagné d'un certificat-cadeau de Buro Citation offert par l'école. D'autres activités se dérouleront tout au long de la semaine.			
	6.4 Vaccination 4^e année La vaccination pour les élèves de 4 ^e année se tiendra le 10 avril prochain. L'infirmière de l'école a déjà procédé aux premiers envois des carnets de vaccination aux parents concernés. Madame Johanne Rousseau rappelle également que plusieurs services de dépistage ont eu lieu cette année : un dépistage dentaire est prévu la semaine prochaine et un dépistage visuel a été réalisé au retour des Fêtes. Ainsi, les élèves sont pris en charge pour la vision, la santé dentaire et la vaccination.			
	6.5 Suivis budget annuel – FDSACTIVI La direction informe que le Fonds à destination spéciale, destiné au financement des activités offertes aux élèves, sera utilisé pour l'organisation du carnaval d'hiver prévu en février. La date retenue, en attente d'une confirmation finale, est le 19 février. Pour cette activité, l'école a réservé la patinoire de McMasterville, ce qui occasionne certains frais. Les élèves auront également l'occasion d'aller glisser sur la butte située derrière le Maxi au cours de cette journée.			



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	6.6 Ateliers habiletés sociales La direction informe le CÉ que l'école compte actuellement cinq technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES), auxquelles s'ajoute une TES en stage. Une nouvelle TES s'est récemment jointe à l'équipe du régulier, ce qui permet d'offrir davantage de soutien aux élèves. La nouvelle TES, madame Geneviève Baril Gaudet, a commencé à rencontrer de petits groupes d'élèves afin de travailler la gestion des émotions et la résolution de conflits. Certains élèves ont été identifiés pour participer à ces ateliers, et les parents concernés ont été informés. Pour le moment, les interventions ciblent principalement les élèves du préscolaire, de 1re et 2e année. Un second bloc d'ateliers sera offert après la relâche pour les élèves plus âgés ayant besoin de développer certaines habiletés sociales.			
7	Parole aux divers représentants		30 min.	Information
	7.1 Comité de parents Madame Audrey Proulx n'a pu assister à aucune rencontre cette année en raison d'enjeux familiaux. Sa substitut, madame Élise de Castro Hilmann, n'a également pas été en mesure d'y participer. Madame de Castro Hilmann nous partagera les informations qu'elle a reçu par courriel du comité de parents.	Audrey Proulx		
	7.2 OPP Madame Élise de Castro Hilmann présente un organisme spécialisé en agroéducation, Agr'École, qui propose d'accompagner les écoles dans la mise en place d'un programme complet lié à l'écologie, au compostage et aux potagers pédagogiques. Ce programme, conçu pour les élèves de la maternelle à la 6e année, comprend des activités pédagogiques clés en main, du matériel complet, ainsi qu'un accompagnement en classe par des agroéducateurs en co-enseignement avec les enseignants. L'organisme prend en charge l'ensemble du processus : installation des potagers, fourniture de matériel (composteurs, outils, équipements), planification des semis, soutien aux récoltes, intégration des apprentissages en classe et coordination avec des ressources agricoles locales. L'objectif est d'implanter un modèle durable qui pourra ensuite être maintenu de façon autonome par l'école. Le programme, financé en grande partie par des subventions gouvernementales, nécessite une contribution annuelle d'environ 1 000 \$, principalement pour l'achat de terre et de semences. L'engagement demandé s'étend sur trois ans, afin d'assurer la pérennité du projet et le développement de l'expertise interne. L'école doit soumettre sa candidature, et l'organisme sélectionne les milieux jugés prêts à s'engager, idéalement en partenariat avec une autre école du secteur. Cette initiative rejoint plusieurs idées déjà discutées concernant l'aménagement de la cour, la mise en place d'un potager et le compostage scolaire. Le programme offrirait un accompagnement complet, de l'implantation à la gestion des activités, y compris l'organisation des tâches estivales. L'inscription doit être déposée d'ici la mi-février, et l'adhésion de l'ensemble de l'équipe-école est requise pour procéder.	Elise C. Hillmann		



SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
Comme plusieurs éléments étaient déjà réfléchis et planifiés, il serait possible de procéder à la préparation et au dépôt de la demande. Toutefois, une décision concertée de l'ensemble des membres présents est nécessaire afin de déterminer si l'école souhaite aller de l'avant avec ce projet. La direction précise qu'elle ne peut pas engager l'équipe-école sur ce projet pour le moment. Bien qu'une présentation du programme ait été partagée par un parent et relayée sur la page Facebook de l'école, une consultation interne demeure nécessaire avant toute décision. La directrice explique qu'elle rencontrera l'ensemble de son personnel le 24 février, ce qui ne permet pas de donner une réponse avant cette date. Elle mentionne également que, compte tenu des nombreux projets déjà en cours et de la charge actuelle de reddition de comptes, il serait prématuré de s'engager immédiatement. Bien que le programme soit très intéressant, l'implication du personnel demeure essentielle. Une réflexion collective devra donc être menée afin de déterminer si l'école souhaite aller de l'avant. Quelques parents membres du conseil d'établissement expriment leur insatisfaction à la suite de la réponse de la direction et mentionnent qu'ils souhaiteraient être davantage entendus. Des enseignantes interviennent pour expliquer la réalité vécue à l'école et réaffirment l'importance de respecter le processus de consultation interne. Madame Johanne Rousseau s'engage à présenter ce projet lors de la prochaine assemblée générale des enseignant(e)s.			
7.3 Service de garde Madame Chantal Forcier explique que l'équipe travaille actuellement à l'organisation des journées pédagogiques, mais que la planification demeure difficile en raison d'un manque récurrent de personnel. Malgré la préparation des horaires deux semaines à l'avance, une ou deux absences surviennent presque à chaque pédagogique, ce qui oblige à réorganiser entièrement les quarts de travail, au détriment de la stabilité souhaitée par l'équipe. Elle souligne toutefois que les employées présentes font preuve d'un engagement remarquable et offrent un travail de grande qualité.	Chantal Forcier		
7.4 Parole aux membres Madame Elise de Castro Hilmann explique qu'en raison de difficultés récurrentes liées à la communication et à l'organisation du transport pour l'équipe de volleyball. Un premier groupe de parents avait été formé à l'automne pour faciliter la coordination. Cette initiative avait alors bien fonctionné. À la suite de nouvelles difficultés observées récemment, un nouveau groupe Facebook dédié aux parents des élèves inscrits au volleyball a été créé, en accord avec l'enseignant en éducation physique. Ce groupe vise à améliorer la communication et l'organisation du transport. Le lien sera partagé auprès des parents concernés, et seules les familles dont les enfants participent au volleyball seront invitées à s'y joindre.	Membres		
7.5 Informations de la direction La direction informe que la semaine du 23 au 27 février sera consacrée à la reconnaissance du personnel. Plutôt que de souligner séparément les différentes journées thématiques (TES,	Direction		



	SUJET	RESPONSABLE	DURÉE	OBJECTIF
	enseignants, etc.), l'école regroupera l'ensemble des gestes de reconnaissance dans cette même semaine précédant la relâche. Des petites attentions, activités et messages de remerciement seront prévus afin de souligner le travail remarquable de tout le personnel, pour qui la période de relâche représente un moment bien mérité de repos.			
8	Questions diverses		5 min.	Information
9	Mot de la fin et Levée de l'assemblée Fin de l'assemblée à 21h07	Présidente		
10	Voici le lien vous menant aux capsules et aux fiches pour la formation obligatoire pour les nouveaux membres.	Aux membres		

Johanne Rousseau – Direction

Sophie Cayouette – Présidente CÉ